

Code de déontologie de l'IMDHA

Préambule

Le présent "Code de déontologie" fournit un ensemble de valeurs communes sur lesquelles les membres fondent leur travail professionnel, éducatif, de formation et scientifique et en fonction de la manière dont ils fournissent ces services aux membres et aux non-membres. Le code est destiné à fournir les principes directeurs pour couvrir les situations qui peuvent être rencontrées par les membres, les clients et/ou les patients. Il a pour objectif premier le bien-être et la protection des individus et des groupes avec lesquels les membres travaillent. Les membres aspirent aux normes de conduite les plus élevées possibles, au respect et à la protection des droits humains et civils.

Règles du code d'éthique pour les membres : Concernant les services aux clients

Compétence

Les membres doivent respecter les normes de compétence les plus élevées dans leur travail. Les membres ne doivent fournir que les services et n'utiliser que les techniques pour lesquels ils sont qualifiés par leur éducation, leur formation et leur expérience et ne fourniront un service aux clients que dans les domaines dans lesquels ils ont été formés et ont démontré leur compétence. Ils doivent se tenir au courant des informations scientifiques et professionnelles pertinentes liées à l'hypnose/hypnothérapie (et aux modalités connexes) et participer aux

niveaux requis de formation continue tels que fournis séparément de ce document par l'Association, et se tenir au courant des innovations dans leur domaine. Cela peut se faire par le biais d'une formation en classe sur place, en ligne, ou par le biais de CD, DVD, etc. approuvés. Une liste de matériel approuvé est disponible auprès de l'Association.

Les membres refuseront d'offrir des services à un client dans des domaines où ils n'ont pas de formation adéquate pour un sujet donné, ou bien ils choisiront d'orienter le client vers un autre praticien plus approprié, formé dans ce domaine et dont on peut raisonnablement attendre un service adéquat (que ce praticien soit ou non membre de l'Association).

Intégrité

Les membres doivent faire preuve d'intégrité dans l'enseignement et la pratique de l'hypnose et des autres modalités corps/esprit. Dans ces activités, les membres doivent être honnêtes, justes et respectueux des autres. Les membres doivent clarifier aux parties concernées les rôles qu'ils jouent et les fonctions incluses dans ces rôles. Les membres doivent s'appuyer sur des connaissances scientifiques ou professionnelles lorsqu'ils émettent des jugements professionnels.

Consentement éclairé

Les membres doivent discuter avec le client des questions appropriées, telles que la nature et le plan des services appliqués, les honoraires et les politiques de confidentialité, dès le début de la relation professionnelle, dans la mesure où cela est raisonnablement possible dans les circonstances. Les membres doivent obtenir un "consentement éclairé" approprié pour toutes les activités connexes dans un langage clair et compréhensible par le client.

Honoraires et accords financiers

Tous les accords et arrangements financiers doivent être consignés par écrit le plus tôt possible dans la relation professionnelle. Les discussions sur les honoraires, les modalités de paiement, la durée des séances, les annulations et les absences doivent avoir lieu avant la prestation des services. Les membres doivent consulter des professionnels du droit et de la finance dans leur juridiction gouvernementale particulière pour s'assurer que leurs honoraires et leurs pratiques sont conformes à toutes les lois, réglementations et politiques qui peuvent s'appliquer dans cette juridiction.

Confidentialité

La confidentialité des clients doit être respectée à tout moment. Tous les membres de l'Association maintiennent une stricte confidentialité dans la relation client/praticien, conformément aux bons soins du client et aux lois du pays, et veillent à ce que toutes les notes et tous les dossiers des clients soient conservés en toute sécurité et confidentialité. Les seules exceptions sont les suivantes : Lorsque le client a donné sa permission de divulguer des informations par écrit, lorsque la loi exige la divulgation, et lors de discussions avec des collègues professionnels où l'anonymat doit être garanti.

Les praticiens doivent noter que la question de la confidentialité s'applique également aux dossiers des clients, aux dossiers informatisés et à tout enregistrement audio ou vidéo. Le membre doit avoir l'autorisation écrite du client pour l'enregistrer électroniquement. Si le client est mineur, un parent ou le tuteur légal doit donner son autorisation écrite. Toute information ou historique de cas utilisé à des fins de formation ou à des fins commerciales doit faire l'objet d'une protection complète de l'identité du client.

Consultations et renvois

Les membres organiseront les consultations et les orientations appropriées en fonction de l'intérêt supérieur du client, avec le consentement approprié et sous réserve d'autres considérations, notamment les lois applicables et les obligations contractuelles. Lorsque cela est indiqué et professionnellement approprié, les membres coopéreront avec d'autres professionnels afin de servir le meilleur intérêt de leur client.

Mettre fin à une relation professionnelle

Un praticien doit mettre fin à une relation professionnelle lorsqu'il devient évident que le client n'a plus besoin du service, qu'il n'en bénéficie plus, pour des raisons de rupture de relation ou de préjugés personnels ou autres, et que le meilleur intérêt du client n'est pas servi par la poursuite de la relation.

Règles du code d'éthique pour les membres : Concernant les pratiques commerciales éthiques

Plagiat et autres violations du produit du travail

Les membres respecteront le produit du travail des autres, qu'il s'agisse de membres de l'Association ou de non-membres. Les membres n'utiliseront, n'imprimeront, ne reproduiront, ne distribueront ou n'incluront d'aucune façon dans leurs documents le produit du travail d'une autre personne sans le consentement écrit de cette dernière et sans la mention appropriée de la source ou du crédit. De même, toute citation du produit du travail d'une autre personne doit être dûment créditée et citée. Les membres ne doivent jamais prétendre que le produit du travail d'autrui est le leur.

Protocole de publicité

La publicité doit être véridique et claire. Toute erreur ou inexactitude doit être corrigée dans les 30 jours après avoir été portée à l'attention du membre. Les membres ne doivent pas s'engager dans une campagne négative à l'encontre d'un autre membre, la soutenir ou la tolérer. Tout témoignage utilisé dans la publicité doit avoir le consentement écrit de l'auteur ou rester totalement anonyme quant à l'auteur du témoignage.

Généralités

- 1. Les membres doivent fournir leurs services de manière professionnelle à tout moment, que ce soit dans le cadre professionnel de leur bureau, en public ou dans d'autres contextes privés.
- 2. Les membres doivent se conformer à toutes les lois et réglementations fédérales, nationales et locales concernant la pratique de l'hypnose/hypnothérapie.
- 3. Les membres ne doivent jamais promettre la guérison d'un état ou d'un problème quelconque, ni donner des conseils ou faire des commentaires sur un problème ou un état médical, psychiatrique ou psychologique, à moins d'avoir une formation et des qualifications dans ces domaines.
- 4. Il est fortement déconseillé aux membres de travailler avec leurs amis ou leur famille.
- 5. Les candidats et les membres sont tenus d'informer l'Association de toute mesure disciplinaire prise à leur encontre, en cours ou en attente, par tout autre organisme professionnel ou judiciaire, qui pourrait, de quelque manière que ce soit, avoir une incidence négative sur le membre ou l'Association.

- 6. Les membres doivent informer l'Association, par écrit, de tout changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone, dans les meilleurs délais.
- 7. Les mineurs et leurs parents et/ou tuteurs doivent être informés de la possibilité pour le parent ou le tuteur d'accompagner le mineur à n'importe quelle session s'ils le souhaitent.
- 8. Les mineurs doivent avoir une autorisation écrite pour bénéficier d'un service et une autorisation parentale pour enregistrer leurs sessions.

Remarque : Il est recommandé d'enregistrer "toutes" les séances et de les conserver pendant au moins deux ans. Ces enregistrements sont précieux pour examiner le cas de votre client et peuvent vous protéger contre de fausses allégations.

- 9. Les membres feront clairement comprendre à ceux qu'ils servent que l'hypnose n'est pas destinée à remplacer un traitement médical.
- 10. Les membres n'utiliseront jamais leur position de confiance pour exploiter le client sur le plan émotionnel, sexuel, financier ou de quelque autre manière que ce soit. Si une relation sexuelle se développe entre les parties, le membre doit immédiatement cesser d'accepter des honoraires, mettre fin aux services et transférer le client vers un autre praticien approprié dans les plus brefs délais. Si une relation financière (autre que le paiement des frais de séance ou l'achat de livres, de cassettes ou d'autres produits pertinents), qui pourrait éventuellement devenir un conflit d'intérêts ou modifier injustement l'équilibre du pouvoir dans la relation, le membre doit immédiatement cesser d'accepter des honoraires, mettre fin aux services et transférer le client à un autre praticien approprié à la première occasion.
- 11. Les membres ne permettront pas que des considérations et/ou des préjugés liés à la religion, à la nationalité, au sexe, à la préférence sexuelle, au handicap, à la politique ou au statut social influencent négativement les services. De même, les membres ne tenteront jamais d'influencer ou d'imposer leurs propres opinions personnelles à un client. Lorsque l'une de ces situations est susceptible d'exister, il est du devoir du praticien d'orienter le client vers un autre praticien approprié.
- 12. Les membres ne doivent ni attendre ni encourager les cadeaux de la part des clients ou de leurs familles. De petites marques d'appréciation peuvent être acceptées mais ne doivent jamais être sollicitées.

- 13. Les membres sont tenus de confirmer, lors de leur demande initiale, qu'ils n'ont jamais été condamnés pour un crime, un délit d'inconduite sexuelle ou toute autre infraction susceptible de jeter le discrédit sur leur nom professionnel ou sur la réputation de l'Association, et d'informer l'Association, par écrit, si un tel événement se produit par la suite alors qu'ils sont membres de l'Association.
- 14. Les membres ne doivent pas falsifier des documents pour eux-mêmes ou pour d'autres. Ceci inclut, mais n'est pas limité aux documents pour les clients et pour les étudiants (par ex : La falsification de documents pour des CEU ou des instructeurs membres falsifiant les heures de formation ou les titres des étudiants). Ceci est strictement interdit. La falsification de documents peut entraîner la révocation de l'adhésion.
- 15. Sur demande de l'Association, le membre mettra à disposition toutes les informations pertinentes demandées à la suite de toute enquête de l'Association, sans délai déraisonnable.
- 16. Les membres sont tenus de signaler à l'Association, tout comportement contraire à l'éthique de la part d'un autre membre qui peut être justifié.
- 17. Tout membre qui porte de fausses accusations ou plaintes à l'encontre d'un autre membre ou d'un non-membre, qui répand des rumeurs non fondées susceptibles de nuire à un autre membre ou à un non-membre, que ce soit financièrement, professionnellement ou personnellement, peut se voir retirer son statut de membre.

Note: De temps en temps, ce document peut être mis à jour avec des ajouts et/ou des suppressions. La dernière copie sera disponible pour tous les membres via notre site web ou par le biais du bureau administratif. Tous les membres acceptent qu'il ne s'agit pas d'un document statique et qu'il peut être mis à jour de temps en temps, par l'Association, en fonction de la nécessité d'être opportun.

But et objectifs

Le but de l'Association Internationale d'Hypnothérapie Médicale et Dentaire®, Service de Référence International est de fournir à la communauté des Hypnothérapeutes Certifiés parfaitement formés. Ces hypnothérapeutes certifiés travailleront en harmonie avec les professionnels de la santé locaux

pour aider les individus à faire face à des défis et procédures médicales spécifiques.

Ce programme est conçu pour réduire le stress que subit l'individu en tant que patient hospitalisé et/ou chirurgical, etc. Moins de stress permet au corps de se concentrer sur son processus naturel de guérison. La méthode utilisée est l'hypnose.

Objectifs

Les objectifs sont clairs : aider à créer un sentiment de paix et d'harmonie au sein de l'individu afin que le défi actuel puisse être relevé et traité de manière positive, rendant ainsi le voyage vers le bien-être et la paix de l'esprit moins traumatisant.

Les objectifs sont les suivants :

Aider le médecin en préparant le patient, améliorant ainsi le processus de guérison.

Aider le médecin à amener le patient à un état de bien-être.

Renforcer les "ordres" du médecin et donner des suggestions pour un rétablissement rapide et continu.

Aider l'hôpital ou l'établissement de soins de santé à remplir ses fonctions :

Répondre aux exigences du D.R.G.

Réduire la quantité de médicaments dont le patient aurait normalement besoin, notamment pour le contrôle de la douleur.

Réduire la peur et l'anxiété associées aux procédures chirurgicales et aux maladies catastrophiques.

Aider la famille à réduire son anxiété.

Apprendre aux membres de la famille à faire des suggestions appropriées pour renforcer les efforts du médecin et du personnel hospitalier en faveur du patient. Apprenez au patient à utiliser l'autohypnose après son séjour à l'hôpital pour contrôler la douleur et faciliter son processus de guérison.

Aidez la famille à se préparer à ce qu'elle va ressentir en attendant les résultats de l'opération, des tests, etc., en voyant son bien-aimé aux soins intensifs, et à dissiper tout sentiment négatif afin de créer la paix et l'harmonie en elle.

Expansion

En plus des défis médicaux, tous les membres de l'IMDHA aident les personnes à gérer efficacement les problèmes non médicaux. Trouver des solutions aux

habitudes d'auto-sabotage conduit à la paix de l'esprit et au contrôle des comportements négatifs. L'autonomisation est l'objectif.

Définition de l'hypnose

L'hypnose peut être définie comme un processus de communication éducative à l'esprit d'une personne qui permet à son esprit conscient et subconscient de recevoir le même message. Le processus produit un état de conscience altéré par la relaxation physique et mentale. La faculté critique de l'esprit est contournée et le subconscient reçoit ouvertement la communication. À ce moment-là, les sens sont dans un état de conscience accrue. L'esprit n'accepte que ce qui est conforme à la morale et à l'éthique établies. La personne en état d'hypnose ne répondra qu'aux suggestions avec lesquelles elle est d'accord. Le désir, la croyance et l'attente sont nécessaires pour que cet état modifié ait un effet sur le comportement extérieur de l'individu.

Normes de pratique

Loi sur les normes de pratique

L'objectif de la loi sur les normes de pratique de l'International Medical and Dental Hypnotherapy Association® (IMDHA) est de définir le champ de pratique de ses membres. L'organisation se rend compte qu'un certain pourcentage de ses membres utilisent l'hypnose comme vocation principale et que d'autres utilisent l'hypnose comme modalité d'appoint ou comme " mélange " avec d'autres professions telles que : Le toucher thérapeutique, le Reiki, la massothérapie, la psychothérapie, les professions médicales, la dentisterie et la guérison holistique, etc. Afin de clarifier les normes de pratique pour ses membres, l'IMDHA a établi trois catégories intitulées Scope I, Scope II et Scope III. Les catégories descriptives sont les suivantes.

CHAMP D'APPLICATION I

La catégorie I désigne les membres de l'IMDHA dont la seule pratique est l'hypnose. Les membres ne sont pas autorisés ou certifiés dans une autre profession et sont formés pour travailler de manière indépendante dans le domaine de l'hypnose. Ces personnes sont des facilitateurs de l'hypnose et leur fonction principale est d'aider les clients à atteindre le bien-être.

Il est recommandé que le client signe un formulaire de "Consentement à recevoir de l'hypnose". Il est recommandé au membre d'avoir un formulaire de "Divulgation/Consentement " qui comprend ce qui suit :

Le praticien ne traite, ne prescrit ni ne diagnostique aucune condition.

Le praticien est un facilitateur d'hypnose et n'exerce aucune autre profession nécessitant une licence en vertu des lois et règlements de l'État ou de la province en question.

L'hypnose ne remplace pas un traitement médical, des services psychologiques ou des conseils.

Ces professionnels sont formés pour travailler de manière indépendante et également de manière complémentaire avec les médecins, les conseillers et les professionnels de la santé. Lorsqu'il travaille avec d'autres professionnels, le client doit signer et dater un formulaire de " renonciation aux dossiers " qui donne à l'hypnotiseur et au(x) professionnel(s) des soins complémentaires la permission de discuter du cas du client. Tout ce qui dépasse ce cadre de pratique sera renvoyé à un autre professionnel.

CHAMP D'APPLICATION II

Le champ d'application II fait référence au membre de l'IMDHA qui travaille avec l'hypnose comme un mélange avec d'autres disciplines.

Dans le cas où le membre de l'IMDHA a suivi une formation et satisfait aux exigences qui le qualifient pour pratiquer d'autres modalités telles que le toucher thérapeutique, le reiki, la massothérapie, etc. il doit être très clair sur la modalité qu'il entend pratiquer et sur le moment où il la pratique.

Il est recommandé au membre de préparer un formulaire de "Déclaration de divulgation" qui fournit au client une explication des différentes techniques qu'il est qualifié pour pratiquer.

CHAMP D'APPLICATION III

Le champ d'application III fait référence aux membres de l'IMDHA qui sont autorisés ou certifiés par leur État ou leur province, ce qui inclut (mais ne se limite pas à) la pratique de la médecine, des soins infirmiers, de la psychothérapie ou de tout autre professionnel de la santé ou des services humains.

Il est recommandé à ces membres de suivre les règles et règlements exigés par leur État ou leur province pour leur(s) profession(s).

L'IALA encourage ses membres à être clairs sur leur champ d'exercice, car il est important de présenter leurs services de manière éthique et professionnelle.

Mythes et idées fausses sur l'hypnose

Les représentations de l'hypnose dans les industries du divertissement et des médias ont contribué à une large incompréhension de la véritable nature de l'hypnose. Les informations suivantes permettront de répondre à certaines des idées fausses les plus répandues sur l'hypnose.

Mythe: Certaines personnes ne peuvent pas être hypnotisées.

Fait : Bien que certains chercheurs et cliniciens affirment que certaines personnes ne peuvent pas être hypnotisées, tout le monde a la capacité d'être hypnotisé car c'est un état naturel et normal dans lequel chacun de nous entre au moins deux fois par jour - au réveil et à l'endormissement. Nous entrons également dans un état hypnotique lorsque nous sommes totalement absorbés par un film ou une émission de télévision. Lorsque les acteurs deviennent les personnages qu'ils incarnent dans notre esprit, nous sommes hypnotisés. De même, lorsque nous conduisons et que nous rêvassons suffisamment pour manquer un virage ou une sortie d'autoroute que nous savons devoir prendre, nous avons probablement connu un léger état d'hypnose.

Les gens peuvent avoir cette idée fausse à cause d'une expérience infructueuse qu'ils ont eue avec un hypnotiseur. Les gens réagissent à différentes approches, et si une approche particulière n'a pas été couronnée de succès dans le passé, il s'agit de trouver la méthode qui fonctionne le mieux pour eux. Les hypnothérapeutes/hypnotiseurs certifiés de l'IALA disposent de plusieurs techniques qu'ils peuvent utiliser, et ils sont formés pour trouver la méthode qui vous conviendra le mieux.

Mythe : On peut vous hypnotiser pour vous faire faire des choses contre votre gré.

Fait : Le praticien de l'hypnose n'est qu'un guide ou un facilitateur. Il ne peut pas vous " obliger " à faire quelque chose contre votre volonté. En fait, pendant une séance d'hypnose, vous êtes totalement conscient de tout ce qui se passe. En

d'autres termes, si vous n'aimez pas la direction que prend l'hypnotiseur, vous avez le pouvoir de rejeter ses suggestions.

Il s'agit d'une idée reçue qui trouve sa source dans les spectacles de théâtre et autres lieux qui capitalisent sur le "pouvoir" de l'hypnotiseur. Il est intéressant de noter qu'une question similaire est parfois soulevée : "Peut-on hypnotiser quelqu'un pour qu'il fasse des choses qu'il ne ferait pas normalement ?". Bien sûr, la réponse à cette question est "Oui" si l'on considère que le but de l'hypnose est souvent de faire les choses différemment de ce que nous avons fait dans le passé. Cependant, il est important de noter que ces changements ne sont pas contre la volonté du client. Les travaux de Hilgard (1977) à Stanford ont démontré un principe connu sous le nom de "The Hidden Observer" (l'observateur caché) qui indique qu'il y a une partie du client qui surveille le processus hypnotique et qui le protégera d'une réponse qui violerait ses normes éthiques et morales.

Mythe : Sous hypnose, vous direz toujours la vérité et pourrez même révéler des secrets personnels.

Fait : Vous pouvez mentir sous hypnose tout aussi facilement qu'à l'état de veille. En fait, comme l'hypnose vous donne un meilleur accès aux ressources inconscientes, vous pouvez même être capable de mentir de façon plus créative lorsque vous êtes en transe. En outre, vous avez le contrôle total de ce que vous choisissez de révéler ou de dissimuler.

Mythe : Je ne me souviendrai pas de ce que dit l'hypnotiseur.

Fait : Chacun vit l'hypnose différemment... pour certains, il s'agit d'un état dans lequel vous vous concentrez sur les paroles de l'hypnotiseur et écoutez plus attentivement, pour d'autres, c'est un peu comme un rêve éveillé et votre attention peut dériver et passer d'une pensée à l'autre... parfois sans prêter aucune attention consciente à ce que l'hypnotiseur dit. Les deux méthodes sont acceptables, et aucune ne sera plus ou moins efficace que l'autre. Il s'agit simplement d'une question de style personnel.

Mythe : Une personne peut rester bloquée en transe pour toujours.

Fait: Personne n'a jamais été bloqué dans une transe hypnotique. L'hypnose est un état naturel dans lequel nous entrons et sortons au cours d'une journée normale. L'hypnose ne présente aucun danger connu ou signalé lorsqu'on travaille avec un praticien qualifié. Si l'hypnotiseur ne parvient pas à faire sortir une personne de l'hypnose, celle-ci reviendra d'elle-même à un état d'alerte complet. En fonction du besoin de sommeil de cette personne, elle pourra soit sombrer dans un sommeil naturel, soit reprendre conscience spontanément en quelques minutes.

Lorsque nous sommes en état d'hypnose, nos ondes cérébrales oscillent entre les gammes Alpha et Thêta. Lorsque vous choisissez de sortir de l'hypnose, pour quelque raison que ce soit, vous pouvez simplement ouvrir les yeux et devenir pleinement conscient. Si vous pratiquiez l'auto-hypnose avant d'aller vous coucher et que vous terminiez dans l'état Delta, cela signifierait que vous vous endormez tout simplement.

Mythe: Les personnes intelligentes ne peuvent pas être hypnotisées.

Fait : Au contraire, des études suggèrent que les personnes d'une intelligence supérieure à la moyenne, capables de se concentrer et ayant une capacité de créativité et d'imagination vive, font généralement les meilleurs sujets.

Mythe: Une personne sous hypnose est endormie ou inconsciente.

Fait : L'hypnose n'est ni le sommeil ni l'inconscience, même si une idée fausse très répandue est que vous êtes endormi lorsque vous êtes hypnotisé. L'expérience d'un état hypnotique induit formellement peut ressembler au sommeil du point de vue physique : respiration ralentie, yeux fermés, muscles détendus, activité réduite. Du point de vue mental, le client est généralement détendu et peut être très alerte, dans un état confortable où il peut penser, parler et même se déplacer si nécessaire. Mais tous les clients sont uniques et peuvent vivre l'hypnose à leur manière. Certains sont suffisamment à l'aise avec le processus pour se retrouver dans un état plus proche du rêve. Dans certains cas, ils peuvent réagir inconsciemment, par des signaux idéomoteurs ou d'autres méthodes. Moins souvent employée, l'hypnose peut être utilisée dans quelques cas où, sous la direction d'un hypnothérapeute spécialement formé, le client peut générer une perte de conscience à des fins d'anesthésie chirurgicale ou de gestion de la douleur aiguë, ou dans certaines situations d'urgence qui pourraient le justifier.

Mythe: L'hypnose est contraire aux croyances religieuses.

Fait : L'hypnose peut être utilisée pour soulager ou supprimer la douleur, surmonter les peurs, les phobies, la dépendance et d'autres problèmes. Bien qu'une poignée de sectes religieuses aient soulevé des objections à l'égard de

l'hypnose, la plupart des groupes religieux acceptent aujourd'hui l'utilisation éthique appropriée de l'hypnose pour aider les gens. Il s'agit notamment de l'Église catholique romaine, de l'Église orthodoxe et de la plupart des Églises chrétiennes protestantes, ainsi que du judaïsme, de l'hindouisme et du bouddhisme. L'hypnose n'est associée à aucune des religions du monde. Un hypnotiseur professionnel et éthique respecte la foi de ses clients et ne l'utilisera pas de manière inappropriée pour influencer les croyances religieuses d'une personne.

Mythe: L'hypnose n'est pas une modalité efficace.

Fait : Une étude comparative montre que : "Psychanalyse : 38% de guérison après 600 sessions.

Thérapie comportementale : 72% de guérison après 22 séances. Hypnothérapie : 93% de guérison après 6 séances" Source : American Health Magazine

Bibliographie

- 1. 101 Things I Wish I'd Known When I Started Using Hypnosis Dabney Ewin (2009, Crown House Pub.)
- 2. A Clinical History of Hypnotism by Saul Marc Rosenfeld (2008, Xlibris Pub.)
- 3. A Passion for the Possible. A Guide to Realizing Your True Potential by Jean Houston (1997, Harper)
- 4. Hypnosis: Advanced Techniques of Hypnotherapy and Hypnoanalysis by Terence Watts (2005, Network 3000 Pub.)
- 5. As a Man Thinketh by James Allen (1902, republished in 2011 by www.BestSuccessBooks.net)
- 6. Brief Cognitive Hypnosis: Facilitating the Change of Dysfunctional Behavior.
 - by Jordan Zarren & Bruce Eimer (2001, Springer Pub.)
- 7. Clinical Hypnotherapy by David Cheek & Leslie LeCron (1968, Grune & Stratton)
- 8. Creative Choice in Hypnosis by M. Erickson (1991, Irvington Pub.)
- 9. Creative Visualization by Shakti Gawain (2016, New World Library, 40th Anniv. Ed.)
- 10. Discovering The Power of Self-Hypnosis by Stanley Fisher (2nd Ed., 2000, Newmarket Press)

- 11. Ego State Therapy by Gordon Emmerson (2003, Crown House Pub.)
- 12. Essentials of Hypnosis by Michael Yapko (1995, Brunner / Mazel)
- 13. Experience of Hypnosis: A Shorter Version of Hypnotic Susceptibility by Ernest Hilgard, Ph.D. (1968, Harbinger Books)
- Experiencing Erickson
 by Jeffrey Zeig (1985, Brunner/Mazel)
- 15. Experiencing Hypnosis by Milton Erickson (1981, Irvington Pub.)
- 16. Frogs Into Princes by Bandler and Grinder (1979, Real People Press)
- 17. Generative Trance by Stephen Gilligan (2019, reprinted., Crown House Pub.)
- 18. Gil Boyne's Professional Hypnotism Training Course (Manual) by Gil Boyne (Hypnotism Training Institute of Los Angeles, 1991)
- 19. Habits For Success: How Habits Form and How to Change Them! by William D. Horton (2019, Amazon Digital Services)
- 20. Handbook of Hypnotic Suggestions and Metaphors by D. Corydon Hammond, Editor (1990, Norton & Company)
- 21. Healing in Hypnosis by Milton Erickson (1983, Irvington Pub.)
- 22. Heart of the Mind by Connirae and Steve Andreas (2018, Real People Press)
- 23. How to Build a Six Figure Hypnotherapy Practice by Kweethai Neill & Stephen Stork (2015, iChange Press)
- 24. How To Stop Worrying and Start Living by Dale Carnegie (1948; revised ed. 2004, Gallery Books)
- 25. HypnoBirthing®: The Mongan Method by Marie F. Mongan (2015, Health Communications)
- 26. HypnoDontics: A Manual for Dentists and Hypnotists by Beryl Comar (2015, The Dave Elman Hypnosis Institute)
- 27. Hypnosis: A Comprehensive Guide by Tad James (2000, Crown House Pub.)
- 28. Hypnosis Counseling Skills by Zolita Grant (2001, self-published)
- 29. Hypnosis For Change by Josie Hadley and Carole Staudacher (3rd ed., 1996, New Harbinger Publications)
- 30. Hypnosis for Children and Adolescents by Zolita Grant (2000, self-published)

- 31. Hypnosis for Inner Conflict Resolution: Introducing Parts Therapy by Roy Hunter (2005, Crown House Pub.
- 32. Hypnosis in the Relief of Pain by Ernest Hilgard & Josephine Hilgard (1994, Brunner/Mazel)
- 33. Hypnosis House Calls by Steven Gurgevich, Ph.D. (2011, Sterling Ethos)
- 34. Hypnosis: The Application of Ideomotor Techniques by David Cheek (1993, Allyn & Bacon)
- 35. Hypnotherapy by Dave Elman (1984, Westwood Pub.)
- 36. Hypnotherapy, An Alternative Path to Health and Happiness by Kweethai Neill (2008, iChange Press)
- 37. Hypnotherapy: An Exploratory Casebook by Milton Erickson and Ernest Rossi (1979, Irvington Pub.)
- 38. Hypnotherapy: Methods, Techniques, and Philosophies by Freddie Jacquin (2018, self-published)
- 39. Hypnotherapy for Body Mind and Spirit by Paul Durbin (2005, Alliance Pub.)
- 40. Hypnotherapy For Children by Niccolous Thompson (2004, America Star Books)
- 41. Hypnotherapy For Teens by Niccolous Thompson (2006, PublishAmerica)
- 42. Hypnotherapy Scripts (1&2 editions) by Ronald Havens and Catherine Walters (2002, Routledge)
- 43. Hypnotic Realities by Erickson and Rossi (1976, Irvington Pub.)
- 44. Hypnotize Yourself Out of Pain Now! by Bruce Eimer (2007, New Harbringer Publications)
- 45. Ideomotor Signals for Rapid Hypnoanalysis: A How-To Manual by Dabney Ewin & Bruce Eimer (2006, Charles C. Thomas)
- 46. Integrative Hypnosis by Melissa Tiers (2010, CreateSpace)
- 47. Kartland's Medical and Dental Hypnosis Fourth Edition by Heap and Aravind (4th Ed., 2001, Churchill Livinstone)
- 48. Keeping the Brain in Mind by Melissa Tiers and Shawn Carson (2014, Changing Mind)
- 49. Kitchen Table Wisdom by Rachel Naomi Ramen (10th Anniv. ed., 2006, Riverhead Books)
- 50. Mastering the Power of Self-Hypnosis by Roy Hunter (2nd ed., 2010, Crown House Pub.)

- 51. Mental Rehearsal For Warriors by Loren Christensen (2014, CreateSpace)
- 52. Mind/Body Prescription by Dr. John Sarno, MD (1999, Warner Books)
- 53. Mind-Body Therapy: Methods of Ideodynamic Healing in Hypnosis by Ernest Rossi & David Cheek (1994, Norton & Company)
- 54. Mind Control Secrets: How To Get others To Do What You Want by William D. Horton (2013, self-published)
- 55. Mind Probe Hypnosis by Irene Hickman (2015, Sterling Pub.)
- 56. Miracles on Demand by Charles Tebbetts (2nd ed., 1987, Westwood Pub.)
- 57. Modern Hypnosis: Theory & Practice by Masud Ansari (1982, Mas-Pr)
- 58. Monsters and Magical Sticks; There's No Such Thing as Hypnosis? by Stephen Heller (2017, Original Falcon Press)
- 59. My Voice Will Go With You: The Teaching Tales of Milton H. Erickson by Sidney Rosen (1991, Norton & Company)
- NLP: The New Technology of Achievement by Steve Andreas and Charles Faulkner (2011, William Morrow Paperbacks)
- 61. Phoenix; Therapeutic Patterns of Milton Erickson by David Gordon (2018, Independently published)
- 62. Psycho Cybernetics by Maxwell Maltz (Expanded ed., 2015, TarcherPerigee)
- 63. Quantum Focus by Michael Ellner and Richard Jamison (1997, Instant Improvement)
- 64. Quantum Healing by Deerpak Chopra (Updated ed., 2015, Bantam)
- 65. Quit: The Hypnotist's Handbook to Running Effective Stop Smoking Sessions
 - by Carson, Carson, and Marion (2013, Changing Mind)
- 66. Radical Healing: Integrating the World's Great Therapeutic Traditions to Create a New Transformative Medicine by Rudolph Ballentine (1999, Crown Pub.)
- 67. Rituals of Healing. Using Imagery for Health and Wellness by Jeanne Achterberg, Barbara Dossey & Leslie Kolkmeier (1994, Bantam Books)
- 68. Self Mastery Through Conscious Autosuggestion by Emile Coue (2015, CreateSpace)

- 69. Subliminal: How Your Unconscious Rules Your Behavior by Leonard Mlodinow (Reprint ed., 2013, Vintage)
- 70. Superlearning by Sheila Ostrander (1982, Laurel)
- 71. Taproots by Willliam H. O'Hanlon (1987, Norton & Company)
- 72. The Alcohol & Addiction Solution by William D. Horton (2013, Amazon Digital Services LLC)
- 73. The Archetypes and The Collective Unconscious by C.G. Jung (2nd ed., 1981, Princeton University Press)
- 74. The Art of Hypnosis: Mastering Basic Techniques by Roy Hunter (3rd Ed., 2010, Crown House Pub.)
- 75. The Art of Hypnotherapy: Mastering Client Centered Techniques by Roy Hunter (4th Ed., 2010, Crown House Pub.)
- 76. The Art of Hypnotic Regression Therapy: A Clinical Guide by Roy Hunter & Bruce Eimer (2012, Crown House Pub.)
- 77. The Big Book of NLP (Expanded) by Shlomo Vaknin (2010, Inner Patch Pub.)
- 78. The Body Electric. Electromagnetism and the Foundation of Life by Robert Becker & Gary Selden (1985, Quill)
- 79. The Couple Who Became Each Other by David L. Calof (2011, CreateSpace)
- 80. The Illustrated History of Hypnotism by John Hughes (2008, National Guild of Hypnotists)
- 81. The Induction of Hypnosis: An Ericksonian Elicitation Approach by Jeffrey K. Zeig (2014, Milton H. Erickson Foundation Press)
- 82. The Mind & the Brain by Jeffrey Shwartz (2003, Harper Perennial)
- 83. The New Encyclopedia of Stage Hypnotism by Ormond McGill (1996, Crown House Pub.)
- 84. The Path of Least Resistance by Robert Fritz (1989, Ballantine Books)
- 85. The Portable Carl Jung, edited by Joseph Campbell, 1971 (1976, Penguin Classics)
- 86. The Power of Your Subconscious Mind by Joseph Murphy (2008, Wilder Publications)
- 87. The Psychobiology of Mind Body Healing by Ernest Rossi (1993, Norton & Company)
- 88. The Science of Getting Rich by Wallace Wattles (original version, 1910; republished in 2018, Chump Change)

89. The Wizard Within

by A.H. Krasner (3rd ed., 2001, ABH Press)

90. The Worst is Over. What to Say When Every Moment Counts by Judith Acosta & Judith Prager (2001, Jodere Group)

91. Therapeutic Trances

by Stephen Gilligan (1986, Routledge)

92. Thought Vibration or the Law of Attraction (1908) by William Atkinson (2015, Rough Draft Printing)

93. Through the Looking Glass: American Artists of Professional Hypnosis, 1900-2012

by Roy Hunter (2013, Alliance Pub.)

94. Training Trances

by John Overdurf and Julie Silverhorn (1995, Metamorphous Press)

95. Trance - From Magic to Technology by Dennis R. Wier (2009, self-published)

96. Trances People Live

by Stephen Wolinsky (1991, Bramble Books)

97. Trance-Formations: Neuro-Linguistic Programming and the Structure of Hypnosis

by John Grinder & Richard Bandler Ed. Connirae Andreas (1981, Real People Press)

98. Transforming Therapy: A New Approach to Hypnotherapy by Gil Boyne (1989, Westwood Pub.)

99. Trance on Trial

by Alan Scheflin and Jerrold Shapiro (1989, Guilford Press)

100. Unlimited Power

by Tony Robbins (Reprint ed., 1997, Free Press)

101. Unquiet Dead

by Edith Fiore (1995, Ballantine Books)

102. Using Your Brain for a Change

by Richard Bandler (1985, Real People Press)

103. You Are the Placebo: Making Your Mind Matter by Joe Sapienza (2015, Hay House)

104. Your Body Believes Every Word You Say

by Barbara Hoberman Levine (2000, WordsWork Press)